

Modalités d'inscription en Baccalauréat Professionnel

BRÈVE PRÉSENTATION DES FORMATIONS

■ Durée

3 ans

■ Public concerné

Élèves sortant d'une classe de 3^e (générale ou autre) ou d'une classe de 2nde professionnelle (en cas de réorientation) ;

■ Spécialités proposées

BAC PRO « Réalisation de produits imprimés et plurimédia » RPIP

- fait l'objet d'un tronc commun en 2nde (72 places) et d'une spécialisation en 1^{re} comme suit :
 - Option A : Production graphique (36 places)
 - Option B : Production imprimée (24 places)

BAC PRO « Façonnage Industriel & Routage » FIR

- Rattaché au tronc commun en 2nde, devenant un BAC spécifique en 1^{re} (12 places) ;

BAC PRO « Artisanat et Métier d'Art » AMA

- Option « Communication visuelle et plurimédia », formation directe assurée sur les 3 ans (48 places).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le candidat informe son établissement actuel, lequel procède à son inscription dans le dispositif « PASSPRO » entre le 29 janvier et le 11 mai 2018 inclus, en nous transmettant son avis quant à l'orientation envisagée (Bac Pro « Réalisation de produits imprimés et plurimédia » ou Bac Pro « Communication visuelle et plurimédia », avec possibilité de postuler pour ces deux spécialités).

Il est instamment conseillé aux familles de s'assurer du suivi de cette inscription auprès de l'établissement d'origine.

- Le lycée Claude Garamont informe ce dernier de la date et heure auxquelles le candidat sera reçu en entretien, dont la clôture intervient le 18 mai 2018.
- Tous les candidats devront rédiger une lettre de motivation guidée (téléchargeable sur le site PASSPRO de l'académie de Versailles) et l'apporter le jour de l'entretien.
- Les candidats seront informés du résultat de l'entretien par leur établissement actuel début juin 2018.

Les avis croisés établissement d'origine / Lycée Claude Garamont donneront éventuellement lieu à un bonus, lequel sera saisi dans la procédure AFFELNET (document rempli parallèlement sous la responsabilité de l'établissement d'origine). Une commission académique décidera ensuite de l'affectation (ou de la non-affectation) de l'élève dans notre lycée. Les résultats seront communiqués aux familles courant juin 2018.

Modalités d'inscription en Baccalauréat Professionnel

POUR LES ÉLÈVES SORTANT DE 2^{NDE} GÉNÉRALE OU DE 2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les élèves scolarisés en 2^{nde} générale ou 2^{nde} « générale et technologique » et souhaitant se réorienter dans les métiers de la chaîne graphique ne peuvent candidater que pour une place en 1^{re} professionnelle.
- Ils ne sont donc concernés ni par la procédure **PASSPRO**, ni par la procédure **AFFELNET**.
- Leur recrutement dans notre lycée ne peut donc intervenir que de gré à gré, en fonction des places disponibles recensées en fin d'année scolaire.
- Nous leur conseillons donc de nous faire parvenir un courrier expliquant les raisons de leur demande, accompagné d'une photocopie de leurs bulletins trimestriels de 3^{eme} et de 2^{nde}, ainsi que, pour les candidats à un Bac Pro « Artisanat et Métier d'Art » (AMA) Option « Communication Visuelle et plurimédia » (**et uniquement pour ces derniers**), un dossier graphique comportant une douzaine de travaux.

Les candidats retenus en seront informés fin juin / début juillet.